

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1751

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National
à l'amendement n° 322 de M. Tivoli

ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.